



Non paiement des salaires, licenciement, redressement judiciaire

Par **pphil31**, le **04/05/2009** à **15:34**

Bonjour, rnrnJ'aurais besoin d'une marche à suivre pour régler un problème avec mon ancien employeur rnrnVoilà la situation : rnrnLicencié pour faute simple (que je ne conteste pas) j'ai quitté l'entreprise le 9 mars 2009 , mon employeur devait me verser mon solde de tout compte le 8 avril suivant (jour de paie habituel), mais entre temps, le 19 mars exactement , l'entreprise a été mise en redressement judiciaire et c'est donc un mandataire qui gère maintenant la société rnrnEt c'est là qu'est le problème vis à vis du paiement de mon salaire puisque selon mon employeur cela ne le concerne plus, c'est le mandataire qui paye les salaires maintenant et c'est relativement long rnrnEn effet car on est le 4 mai et je n'ai toujours pas été payé, soit presque deux mois après mon départ, en effet c'est long rnrnCela dit je ne suis pas le seul puisqu'une autre personne, elle aussi licencié et partie début février attend toujours d'être payé rnrnSi j'essaie d'avoir des nouvelles en passant directement par le mandataire et bien c'est tout simplement impossible puisqu'elle ne répond jamais au téléphonerrnrnMa question est de savoir ce que je dois faire rnrnEst ce normal que le paiement des salaires soit aussi long, dans ce cas quant espérer être payé, il doit bien avoir un délai maximum à respecter de la part du mandataire? rnrnVers qui me retourner, mon employeur, le mandataire ? rnrnQu'est son mes droits dans cette histoire, j'ai bien pensé au prud'homme ? rnrnmerci par avance